



Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 9 décembre 2022	Nombre de délégués :	
N° 2022-025	En exercice :	29
Convocation du : 01 décembre 2022	Présents ou représentés :	16
Affichage du : 10 décembre 2022	Absents :	9
Objet de la délibération : Débat d'Orientations Budgétaires		

L'an deux mille vingt-et-deux, le neuf du mois de décembre à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre				X
	M DUMAS Pierre-Yves				X
	M REPY Marc	X			
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude			X	
	M DEGUEURCE Gilles				X
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul				X
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël			X	
	M BALLOT Alain				X
	M GAMBINI Georges				X
	M CHAPON Norbert	X			
M PICHARD Emmanuel	X				
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal	X			
	M BOURGEON Laurent		X		
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno		X		
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne			X	
	M PESSIN Jean Marc	X			
	M THERVILLE Daniel				X
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD		X		
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE			X	

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical, réuni le 09 décembre 2022 à 18 heures 00, a procédé à l'examen des orientations budgétaires pour l'année 2023, présenté par Monsieur le Président dont les éléments figurent ci-dessous.

Le Contrat Territorial Bourbince (2015-2019) étant terminé, et les derniers travaux étant en cours de finalisation notamment les travaux sur la Bourbince tranche 5 et l'Oudrache tranche 4, le Syndicat a signé un nouveau contrat territorial avec l'Agence de l'Eau Loire. Ce contrat multi partenarial se déroulera sur la durée 2022-2024.

Le Syndicat continue son partenariat avec la communauté urbaine Creusot Montceau pour les travaux de protection de la ressource en eau du Lac de la Sorme. Ces travaux sont autofinancés par la CUCM.

Parmi les travaux de restauration de la continuité écologique engagés en 2022, le seuil du pont de Passange à Volesvres, engagé dans un premier temps en 2021, a pu être aménagé ce début d'année. Cela a permis de solder la subvention des trois ouvrages d'art engagés en 2021. Les travaux ont été subventionnés de la Région et de l'Europe

Le Syndicat continue son partenariat avec la DREAL Bourgogne pour les accompagner dans les compensations écologiques. Les travaux de compensation inondation et zone humides sont dépendants de l'accord de la police de l'eau. A ce titre, aucune action n'a été encore engagée. La DREAL finance la totalité des opérations.

La DREAL a procédé aux remboursements des frais engagés pour l'acquisition des parcelles sur les quatre dernières années.

La commission des finances s'est réunie le 18 octobre 2022. Cette commission composée des présidents d'EPCI et de leur directeur a permis de compléter les subventions par un débat sur l'évolution des investissements et de la cotisation des membres du Syndicat.

Budget Investissement 2023	Montant HT	Subventions prévues			Apport extérieur	Auto-financement
		AELB	BFC	ETAT		
Travaux agricoles	540 000,00 €	- €	432 000,00 €	- €	- €	108 000,00 €
Travaux Sorme	750 000,00 €	75 000,00 €	211 000,00 €	315 000,00 €	224 000,00 €	- 75 000,00 €
Travaux continuité : étude géotechnique V	120 000,00 €	60 000,00 €	36 000,00 €		36 000,00 €	- 12 000,00 €
Etude qualité eau	70 000,00 €	35 000,00 €	21 000,00 €			14 000,00 €
Travaux ZH	70 000,00 €	35 000,00 €	21 000,00 €			14 000,00 €
Acquisition données (piezo et sonde)	65 000,00 €	32 500,00 €	19 500,00 €	- €		13 000,00 €
Travaux RCEA	- €	- €	- €	- €		- €
Total Investissement	1 615 000,00 €	237 500,00 €	740 500,00 €	315 000,00 €	260 000,00 €	62 000,00 €
Budget Fonctionnement 2023	Montant TTC	AELB	BFC	ETAT	Apport extérieur	Auto-financement
Postes animation	175 000,00 €	87 500,00 €	52 500,00 €	- €		35 000,00 €
Frais généraux	30 000,00 €					30 000,00 €
Communication	15 000,00 €	7 500,00 €	3 000,00 €	- €		4 500,00 €
Total Fonctionnement	220 000,00 €	95 000,00 €	55 500,00 €	- €	- €	69 500,00 €
TOTAL	1 835 000,00 €	332 500,00 €	796 000,00 €	315 000,00 €	260 000,00 €	131 500,00 €

La cotisation proposée par la commission des finances reste dans le cadre d'une augmentation constante sur la durée du mandat électoral qui aboutira à l'équivalent d'un cout par habitant semblable aux syndicats mixtes voisins.

Elle permet de couvrir l'ensemble des dépenses en fonctionnement et en investissement. L'ensemble des EPCI membres n'ont pas adopté la taxe GEMAPI.

Population du Bassin	97 904	Part des EPCI				
Cotisation en 2022	130 500,00 €					
Gain/à l'année N-1	5 500,00 €	CUCM	CCGC	CCEALS	CCGAM	Prix / hab.
Cotisation en 2023	136 000,00 €	89 849,47 €	40 944,20 €	4 772,64 €	433,70 €	1,43 €

A noter que le Syndicat a soldé son crédit relais de 3 ans d'un montant de 515 000 €. Pour rappel, celui-ci a permis de faire la jonction entre les factures des entreprises et la perception tardive des subventions. Par conséquent, le Syndicat n'est plus engagé dans aucun crédit. A contrario, il devra ouvrir une ligne de trésorerie.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité

Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2023.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 12 décembre 2022
Publication le : 12 décembre 2022

A Montceau-les-Mines le : 12 décembre 2022
Le Président

